

Techniques d'expressions écrites et orales

Initiation

Les formations sont basées sur les niveaux du Cadre Européen commun de
Référence - CECR

1

Objectif général :

L'objectif de ce programme est d'améliorer la prise de parole en continu et de développer les compétences de structuration des écrits.

Objectifs d'apprentissage :

- Développer les techniques d'expression orale en public : langage corporel, utilisation de l'espace, intonations, interactions avec le public, interculturalité.
- Structurer son discours à l'oral : faire une introduction autour d'une problématique et d'un contexte, faire un plan de développement, faire une conclusion.
- Utiliser PowerPoint : conventions d'usage, transpositions du discours sur diapositives, stimulation visuelle.
- Adapter le discours oral à l'écrit
- Rédiger un plan détaillé : numérotation des parties, titres.
- Rédiger une présentation complète : articuler son discours.

Contenus :

- La présentation orale : présenter un sujet général, semi-professionnel.
- De l'oral à l'écrit : rédaction de présentations.

Modalités de travail :

Travail en petits groupes et en classe entière. Productions individuelles.

Supports :

Documents adaptés au programme.

Evaluation :

2 évaluations continues évaluant les différentes techniques.

1 évaluation finale portant sur l'expression orale (présentation PowerPoint) et écrite (présentation Word) sur des sujets de français général ou semi-professionnels. Priorité au plan thématique.

